



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

XXXIII^e SESSION
Libreville, 3-6 juillet 2007

DOCUMENT N° 30

SESSION
SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

DISCOURS

DE

M. Abdou Diouf
Secrétaire général de la Francophonie

Au moment où s'ouvre cette 33^{ème} session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, je voudrais vous dire combien je suis heureux d'être aujourd'hui des vôtres, ici, à Libreville. J'en remercie tout particulièrement notre hôte, le Président El Hadj Omar BONGO ONDIMBA. Je tiens, en mon nom personnel et au nom de la Francophonie dans son ensemble, à lui exprimer, ainsi qu'à son gouvernement, au Président de l'Assemblée nationale, et au peuple gabonais tout entier, notre gratitude pour la chaleur de leur accueil dans cette cité de Libreville, au nom si puissant, et sur laquelle flotte encore l'image de la liberté retrouvée. Tous ces témoignages d'amitié, resteront, j'en suis sûr, associés pour longtemps dans nos mémoires à la célébration du quarantième anniversaire de l'APF. Des témoignages d'amitié qui ne sont pas faits pour m'étonner, parce que le Gabon a toujours occupé une place de choix dans la Francophonie. Et je voudrais ajouter, à titre plus personnel, Monsieur le Président, que le Gabon a toujours occupé une place de choix dans mon cœur, celle que lui confère la longue amitié fraternelle qui nous lie, vous et moi, ainsi que votre rôle éminent en Afrique et dans le monde.

« Les souvenirs sont nos forces, disait Victor Hugo, et quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux. »

Je ne sais si la nuit essaie de revenir, mais il faut reconnaître que, tout au long de ces quarante années, le monde a été en proie à des bouleversements sans précédent qui laissent au cœur des hommes un obscur sentiment d'incertitude, le sentiment que nous avons quitté un passé connu pour aborder aux rivages d'un avenir encore à inventer.

Et c'est en ces moments, où tant reste à concevoir, à formuler, à concrétiser, qu'il est stimulant, réconfortant, éclairant de pouvoir allumer de grandes dates, comme on allume des flambeaux.

Au rang de ces grandes dates figure l'année 1967, date de la création, à Luxembourg, de l'Association internationale des parlementaires de langue française. Je veux aussitôt y associer l'année 1970, date de naissance de l'Agence de coopération culturelle et technique, parce que durant toutes ces années, nous avons marché l'amble. Durant toutes ces années, nous avons œuvré, au nom de la langue et des valeurs que nous avons en partage, en faveur d'une certaine conception de l'homme et du monde, qui prend, dans le contexte actuel, une acuité toute particulière. Et qui nous démontre que nos Pères fondateurs avaient raison de vouloir ce qu'ils voulaient, que nous avons raison, aujourd'hui plus qu'hier encore, d'être ce que nous sommes.

Et tandis que la Francophonie se structurait, étendait son territoire, élargissait ses missions, confortait ses positions sur la scène internationale, vous accroissiez votre rôle, le renforciez, pour notre bénéfice à tous. La place qui vous est désormais reconnue, lors des Sommets des chefs d'Etat et de gouvernement, est là pour en témoigner. Et je suis le premier à m'en féliciter. Et ce pour de multiples raisons.

Vous garanzissez, d'abord, le fonctionnement démocratique de notre organisation. Vous êtes le relais, le trait d'union, le trait de communion entre la Francophonie et ses peuples.

Vous contribuez, ensuite, à ancrer notre organisation dans la modernité. Je dirais même que, grâce à vous, nous faisons figure de précurseurs dans certains domaines.

Disant cela, je pense au rôle croissant que les parlements, que les coopérations interparlementaires seront appelées à jouer, si l'on veut prétendre instaurer une démocratie mondiale, véritablement ouverte et participative, une démocratie mondiale qui se cherche encore, et qui ne pourra se réaliser qu'en intégrant les acteurs non gouvernementaux et la société civile. A cet égard, je suis convaincu que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie aurait beaucoup à apporter à l'Union interparlementaire.

Je pense, également, à la place dévolue aux femmes dans votre Assemblée. Il ne s'agit pas seulement, dans mon esprit, de parité, parce que l'égalité entre les femmes et les hommes ne saurait être une fin en soi, mais bien plutôt le commencement d'une vision partagée du monde, là aussi dans toute la richesse de sa diversité. Le temps est venu d'intérioriser, enfin, cette évidence qu'une société où le pouvoir de décision et la capacité d'action restent majoritairement aux mains des hommes, est une société amputée, parce qu'appelée à ne décider et à n'agir qu'à moitié, qu'une société où subsistent les pires formes de discrimination à l'égard des femmes est une société inachevée.

Je pense, enfin, à la place accordée aux jeunes, réunis ici même en Parlement pour la quatrième fois, et auxquels j'ai tenu à m'adresser à l'ouverture de leurs travaux, parce qu'ils garantissent l'avenir de la Francophonie. Et je sais avec quelle fougue, quelle force de conviction ils portent les valeurs que nous défendons. Je sais, aussi, que nous devons trouver, très vite, les moyens politiques et pratiques d'assurer leur mobilité, sous peine de voir vaciller la flamme qui les anime.

La dernière raison, et non la moindre, qui consacre la place qui est désormais la vôtre au sein de nos instances, c'est que votre sphère d'influence s'étend bien au-delà de votre statut d'Assemblée consultative de la Francophonie.

En effet, vous nourrissez nos décisions, à travers les Avis et recommandations que vous transmettez à l'OIF. Vous alimentez notre réflexion. Et la liberté de ton, l'indépendance de parole qui sont les vôtres sont pour nous l'assurance d'une conscience en perpétuel éveil. Vous étayez nos actions dans ce combat commun au service de la diversité linguistique et culturelle, dans ce combat commun au service de la solidarité, de la démocratie, des droits de l'Homme et de la paix.

Ce sont bien, en dernier ressort, ces convictions, ces valeurs partagées qui nous permettent de nous retrouver, de nous épauler, de nous compléter dans la réflexion comme dans l'action.

Me viennent à l'esprit deux dossiers emblématiques à cet égard.

Je veux parler du rôle que vous avez joué, que la Francophonie a joué à toutes les étapes de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Les résultats sont là ! Sur les 62 Etats qui ont ratifié à ce jour cette Convention, 31 sont des Etats francophones. La moitié des pays qui ont pris part à la première Conférence des parties, voilà quelques jours, étaient francophones. Enfin, 15 des 24 membres du Comité intergouvernemental, désignés lors de cette conférence, sont issus de la Francophonie. C'est dire que nous nous sommes donné les moyens de peser dans cette étape déterminante que sera la mise en œuvre de la Convention. Mais que cela ne nous dispense pour autant de poursuivre les ratifications ! Et je veux donc saluer le dépôt, par le Gabon, des instruments de ratification de cette Convention, depuis le 15 mai dernier.

L'autre dossier concerne l'action politique et diplomatique. Nous aurons l'occasion de nous y arrêter plus longuement lors de votre séance de travail. Mais je voudrais redire ici, quelques mois après mon intervention au Bureau de Châlons-en-Champagne, que l'état d'esprit dans lequel vous œuvrez rend parfaitement compte du comportement exemplaire qui doit être le nôtre en la matière. Ce comportement, je le qualifierais d'exigeant, d'indépendant, de solidaire.

C'est bien d'exigence qu'il s'agit lorsque vous prenez des sanctions contre les pays dont l'ordre constitutionnel a été renversé, lorsque vous refusez de reconnaître les organes du pouvoir législatif non issus d'élections libres et transparentes, lorsque vous décidez de suspendre ceux de vos membres qui se sont rendus coupables de violations graves des droits de l'Homme. Et cette exigence engage la crédibilité de la Francophonie toute entière. Tout comme l'indépendance que vous revendiquez dans la conduite des missions d'information et de contacts ou d'observation électorale, auxquelles vous êtes légitimement et fréquemment associés.

Mais cette exigence, cette indépendance, si essentielles soient-elles, ne sauraient suffire, sous peine de réduire notre rôle à celui de « donneurs de leçons ». Et ce serait aller à l'encontre de l'esprit de solidarité qui est au fondement de toutes nos actions. Ce serait priver la maturité politique, à laquelle nous sommes parvenus, d'une maturité humaine. Car les sanctions ne sont, finalement, que la manifestation douloureuse d'un échec et d'une carence, l'échec de la prévention, la carence de l'accompagnement des pays en crise, ou en sortie de crise.

Nous devons être présents à toutes ces étapes ! Et vous l'êtes !

Le maillage privilégié que constitue vos sections réparties sur l'ensemble de l'espace francophone, et même au-delà, vous confère la capacité de lancer des alertes précoces, de suivre les crises quand elles éclatent, d'aider à leur résolution. Et vous exploitez au mieux cette capacité, pour notre bénéfice à tous.

Je n'oublie pas, non plus, le soutien que vous apportez aux Assemblées dans les domaines de l'initiation des élus à la fonction parlementaire, de la formation des fonctionnaires d'assemblée et de l'informatisation des procédures législatives.

C'est de tout cela que je voulais vous remercier, vous féliciter aujourd'hui !

Permettez-moi d'associer à cet hommage tous ceux qui ont contribué, au fil de ces quarante années, à faire de l'Assemblée parlementaire le porte étendard, le porte flambeau - devrais-je dire - de la démocratie en Francophonie : les éminents présidents qui, de Victor BODSON à Bernard PATRY, ont servi votre Assemblée, Bernard PATRY à qui j'exprime toute notre reconnaissance pour son engagement fervent dans l'action politique de la Francophonie, les deux Secrétaires généraux parlementaires talentueux qu'ont été Xavier DENIAU et André

DELEHEDDE, et puis leur très remarquable successeur, notre ami le Sénateur Jacques LEGENDRE qui donne tant à votre Assemblée. Je souhaiterais, en terminant, féliciter très chaleureusement, avec un peu d'avance, le premier vice- Président, Guy NZOUBA NDAMA qui devrait être appelé à succéder à Bernard PATRY et l'assurer de tous nos vœux de succès dans cette exaltante mission.

Célébrer un anniversaire, c'est aussi jeter des ponts vers l'avenir. Et je forme le vœu que cette année 2007 demeure comme l'année de naissance d'une nouvelle étape. Alors préparons, ensemble, dès aujourd'hui, les souvenirs qui feront les forces de ceux qui, dans quarante ans je l'espère, allumeront l'année 2007 comme une grande date, comme un flambeau.